

## 12.1. Regard de comptage

Les regards pour compteur de 15 et 20 mm sont fournis et posés par le délégataire au titre de la réalisation des branchements. Ils sont dans la mesure du possible placés en domaine privé, en limite de propriété (1 mètre maximum), dans un endroit facile d'accès et en dehors d'une zone de circulation ou de stationnement ou en domaine public

Pour les diamètres supérieurs, les regards de comptage sont réalisés par le Maître d'Ouvrage maçonnés, préfabriqués ou composites et de dimensions adaptées au diamètre du comptage et à l'équipement installé suivant le tableau indicatif ci-dessous donné pour une charge de 1 m sur la conduite. En tout état de cause, le fond du regard est au minimum à 25 cm sous la partie la plus basse de l'installation hydraulique pour des raccords à brides et de 10 cm pour des raccords vissés.

La couverture est constituée d'un ou plusieurs éléments de fermeture, chacun équipé d'une poignée et d'un poids n'excédant pas 5 kg.

Pour les comptages de calibre supérieur ou égal à 60mm le regard doit, en plus, comporter une ventilation basse et haute et un puisard d'aspiration (40 cm x 40 cm x 15 cm) accessible à partir de l'accès mais décalé par rapport à celui-ci pour ne pas présenter de risques à la descente. Au-delà de 1 m de profondeur, ils sont équipés d'échelons scellés et d'une crosse.

DN compteur (mm)	DN canalisation (mm)	Dimensions – Fosses de comptages								
		Sanitaire			Incendie			Arrosage		
		L	I	P	L	I	P	L	I	P
200	250	Au mètre			Au mètre			Au mètre		
150	200	3.20	1.00	1.40	4.00	1.00	1.40	4.00	1.00	1.80
100	150	3.20	1.00	1.40	3.20	1.00	1.40	3.20	1.00	1.80
80	100	3.20	1.00	1.20	3.20	1.00	1.40	3.20	1.00	1.70
60	100	2.40	1.00	1.20	2.40	1.00	1.20	3.20	1.00	1.70
50	80	2.40	1.00	1.20	2.40	1.00	1.20	3.20	1.00	1.70
40	60 / 50	2.40	1.00	1.20	2.40	1.00	1.20	3.20	1.00	1.70
30	50 / 40	1.30	0.70	0.90	2.40	1.00	1.20	3.20	1.00	1.70

NB : pour les fosses avec deux compteurs, la largeur est de 1,40m

Dans le cas de la pose de plusieurs canalisations en parallèle dans le même regard, l'entraxe des canalisations doit être de 0,60 m + DN (où DN = diamètre nominal de la plus grosse des deux conduites).

De manière générale, tous les regards de comptage ainsi que leur couvertures seront conçus de façon à être compatibles avec l'installation des équipements de télé relève (encombrement et propagation des ondes)

## 12.2. Diamètre 15 et 20mm

### **Regard antigel pour compteur 15 et 20mm**

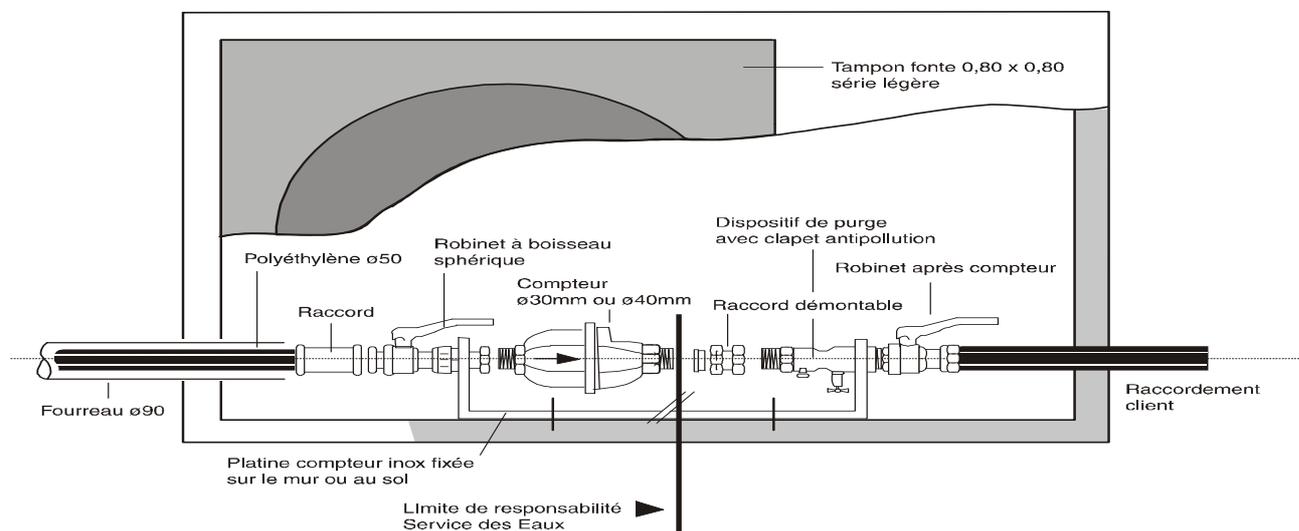
Regard antigel à tête réglable en hauteur et orientable, comprenant platine pour compteur horizontal de 110 mm de longueur, robinet de fermeture avant compteur, clapet anti-retour contrôlable, sortie polyéthylène électro-soudable ou raccord encliquetable.

### **Nourrice 2, 4 ou 6 compteurs**

Pour chaque poste de comptage : robinet de fermeture, clapet anti-retour contrôlable.

### 12.3. Diamètre 30 mm

Compteur monté sur platine support en tôle électro zinguée ou acier inox comprenant : robinet avant compteur à boisseau sphérique avec raccord électro soudable pour PE 50, douille coulissante et clapet avec purge incorporée et sortie fileté mâle 40/49.

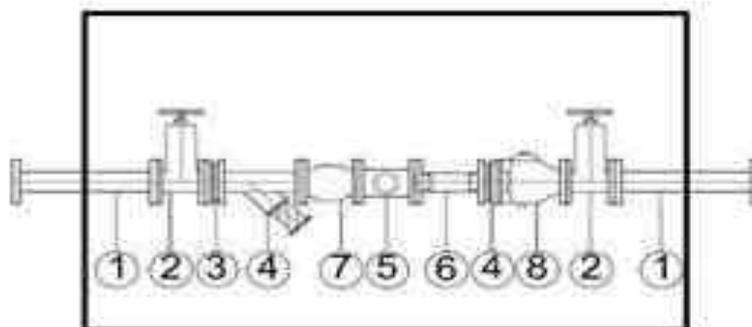


### 12.4. Diamètre 40 mm

Compteur monté sur platine support en tôle électro zinguée ou acier inox comprenant : robinet avant compteur à boisseau sphérique arrivée fileté 50/60, douille coulissante et clapet avec purge incorporée de type homologué NF, sortie fileté mâle 50/60.

### 12.5. Diamètre supérieur ou égal à 60 mm

Dispositif de comptage en regard comprenant : robinet vanne avant compteur avec pattes de scellement, réduction de diamètre, dispositif de démontage, augmentation de diamètre et vanne après compteur avec pattes de scellement, clapet anti-retour contrôlable ou disconnecteur (cf. schéma ci-dessous pour un branchement sanitaire



- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| ① Manchette à brides Ø 5m            | ⑤ Compteur JET unique classe C ou débitmètre électromagnétique |
| ② Vanne courte à opercule caoutchouc | ⑥ Bride unie + major démontable                                |
| ③ Briche de réduction si nécessaire  | ⑦ Stabilisateur d'écoulement                                   |
| ④ Filtre purge                       | ⑧ Appareil de protection antipollution NF                      |